L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An................ $3 00
Six Mois.............. 1 50
Quatre Mois............ 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIARE.

VENTE ATTRAYANTE DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Avantageusement situées et rémunératives

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Quatrième Districts

Succession d'Evelina Davis, Veuve de Louis Mathe, Elizabeth Boubede, Veuve Mazarin J. Carper, et Charles Félix Tricou

VS

JOHN BOUBEDE.

No. 69421—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C."

Par SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR--Placide J. Spear Encanteur.

Membres de la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 802 Perdido, près de la rue Carondelet. Il sera vendu à l'encan

MERCREDI, le 8 JUIN 1904

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, à midi.

En vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 2 mai 1904 et le jugement signé en pleine Cour le 6 mai 1904, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus les propriétés ci après décrite à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1643 Rue Gravier.

1 UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 405, borné par les rues Gravier, Commune, (Maintenant l'avenue Tulane), les rues Magnolia et Claiborne, le dit lot, est désigné par le No 2, et mesurant 28 pi, 2" de face à la rue Gravier, par 109', 1 entre lignes parallèles. D'après un devis et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 23 juin 1896, le dit lot commençant à une distance de 57', 2', 3" de l'encoignure des rues Gravier et Magnolia, et mesurant 28', 6', 2" de face sur la dite rue Gravier, par 109', 10" de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe le 14 janvier 1882, à une vente faite par le Shérif Civile pour la Paroisse d'Orléans dans le procès de John Boubede vs Sarah Steele et als, No ....., C. D. C. enregistré dans le livre du bureau des transfert 117, folio 74.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1643 rue Gravier, et comprenant un cottage simple ayant trois chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres, hangar, citerne, latrine. Loué $13 par mois.

1126 Rue Dryades.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'ilet No 277, borné par les rues Dryades, Calliope, Bacchus (maintenant rue Baronne) et Clio; le dit lot mesurant 31', 11", 7" de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127', 10", 5" entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe à une vente faite par le Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans le 16 mars 1874, dans le procès de John Boubede vs J. Moynihan, enrégistré dans le livre du bureau des transferts 104, folio 340.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1126 rue Dryades et comprenant une résidence à deux étages, ayant au rez de chaussée salon et salle à manger et vestibule; au premier étage deux chambres et cabinet et escalier. Contigu à la maison principale est une bâtisse à deux étages avec quatre chambres, latrine aux deux étages et dans le fond avec cinq chambres, citerne, etc. Louée $25 par mois.

2129-2131 rue Première.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans l'ilet No 300, borné par les rues Philip, Première, St Patrick, (maintenant Saratoga) et St David (maintenant Sud Franklin). Le dit lot de terre est désigné par le No 3 et mesurant 30 de face à la rue Première sur 91' 8" de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe à une vente faite le 16 Novembre 1886, par le Shérif Civile dans le procès de Jean Boubede vs. George Flearning, No 18,792 C. D. C. enregistré dans les bureaux des transferts dans le livre 126, folio 439. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos 2129 et 2131 rue Première, consistant en une résidence double à un étage, contenant six chambres, citerne, latrine etc., et louée $17,00 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

1009-1011 Rue Claiborne.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 206, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Ursulines, mesurant 31', 6" de face à la rue Claiborne sur 106', 6" de profondeur en mesure Anglaise.

Acquis par Louis Mathe de Léon Lavergne et als par acte par devant Octave Morel, ancien notaire, le 23 mars 1867, enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 93, folio 117.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1009 1011 avenue Claiborne, et comprenant un joli cottage double, ayant trois chambres au rez de chaussée de chaque côté et une chambre et cabinet dans la mansarde de chaque côté, et une bâtisse à deux étages dans le fond, avec deux chambres de chaque côté, hangar, latrine, etc. Louée $27 par mois.

1128 Rue Claiborne.

5. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 199, borné par la rue Claiborne, le Chemin du Bayou (maintenant rue Hôpital la rue Robertson et l'avenue Ursulines, mesurant en mesure américaine, 26 de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de 55' sur le côté du lot vers l'avenue Ursulines et 65 sur l'autre ligne de côté et 27' 10" sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 1128 rue Claiborne, et comprenant un cottage simple ayant quatre chambres au rez de chaussée et deux chambres et cabinet et étage supérieur, citerne, latrine. Louée $13 par mois. D'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904 le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Claiborne, 55 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Ursulines et 64 pieds 3 1" sur la ligne opposée et 27 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Acquis par Louis Mathe de Wm. Joseph Chalon, par acte par devant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, le 24 février 1854, et dûment enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 64, folio 23.

3301-3303 rue St Philippe

6. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première (ou l'avenue Hagan), les rues St John, St Philippe et le Bayou St John; les dit lot de terre formant l'encoignure de la rue St Philippe et l'avenue Hagan et mesurant plus ou moins 30' 2" de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 86 entre la lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre A et mesure 28 pieds 0 pouce 4 lignes de face à a rue St Philippe sur une profondeur et face à la rue Hagan de 88 pieds 1 pouce et 4 lignes.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe, par achat de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 novembre 1893, enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 147, folio 797. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 3301-3303 rue St Philippe et consistant en un cottage double à un étage, contenant quatre chambres, de chaque côté, citerne, latrines et hangar de chaque côté et loué $16 par mois.

3305-3307 rue Saint-Philippe.

7. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première, l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St Jean et contigu à la propriété ci dessus décrite mesurant plus ou moins 32' 10" de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 86 entre lignes parallèles, d'après un croquis et un certificat d'arpentage de D. E Seghers, voyer, en date du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre B et mesure 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 88 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage ayant trois chambres de chaque côte citerne, hangar, désignées par les Nos municipaux 3305-3307 rue St Philippe. Louée $14 par mois. Acquise par la défunte veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 novembre 1893 et enregistré dans le bureau des transferts, livre 147, folio 797.

3309-3311 rue Saint-Philippe.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St Philippe, St John et le Bayou St Jean. Le dit lot de terre mesurant plus ou moins 32 10" de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur la rue St Jean de 86' entre lignes parallèles, d'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers voyer, daté le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre C et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à a rue St Philippe sur 88 pieds, 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Acquis par la veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun par acte par devant Jules F. Meunier, notaire le 10 novembre 1893. Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. Les améliorations sont désignées par les Nos 3309-3311 rue St-Philippe et consistant en un joli cottage en bois à un étage, contenant trois chambres de chaque côté; aussi, citerne, latrine, hangar, etc. Loué $14 par mois.

1013-1015 Avenue Hagan

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 464 borné par la rue Première, l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot mesurant plus ou moins 33', 6" à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 147 folio 797. D'après un croquis d'arpentage de D. E Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est ainsi désigné par la lettre D et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur

Les améliorations comprenant un cottage double à un étage, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar. Loué $14 par mois, et est désigné par les Nos 1013-1015 avenue Hagan.

Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893

1017-1019 Avenue Hagan.

10. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 464, borné par l'avenue Hagan ou rue Première, les rues St Philippe, St John et le Bayou St John et mesurant plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre E et mesure 32 pieds, 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, le 10 novembre 1893.

Enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797.

Les améliorations sont designées par les Nos 1017 et 1019 avenue Hagan et consistant en un cottage double en bois à un étage contenant trois chambres, de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

1021-1023 Avenue Hagan

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John et St Philippe et le Bayou St John, le dit lot de terre mesure plus ou moins 33 6" de face à la l'avenue Hagan, sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant les restes d'une bâtisse brulée, designée par les Nos 1021-1023 avenue Hagan. D'après un croquis d'arpentage par D. E Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre F et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe, de A. B. Dembrun par acte passé pardevant J. F Munier, le 10 Novembre 1893. Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

1027-1029 Avenue Hagan

12. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, et mesurant plus ou moins 33, 6" de face à l'avenue Hagan, sur une profondeur de 93 entre lignes parallèles.

Acquis par la défunte Vve. Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 15 novembre 1893.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre G et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1027 et 1029 avenue Hagan et comprenant les restes d'une bâtisse brûlée

1031 Hagan Avenue

13. Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc; situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet 464 borné par l'avenue Hagan ou rue Première, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John; le dit lot mesurant plus ou moins 40' 6" 2" de face à l'avenue Hagan, 93' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe, 101' 5" de profondeur et face à la rue St John et environs 1' 6" de largeur sur la ligne du fond. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre H et mesure 42 pieds, 6 lignes de face à l'avenue Hagan 91 pieds 10 pouces sur la ligne du lot G et 99 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face et de profondeur à la rue St John et 1 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893.

Les améliorations sont designées par le No municipal 1031 l'avenue Hagan, et consistant en un cottage simple, contenant trois chambres, citerne, latrine, etc, et loué pour 7,50 par mois.

315-317 Rue Galvez

14. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti désigné par le No 22; le dit lot mesurant en mesure américaine, 27' 4" de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118', 1" entre ligne parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 102, folio 333.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage avec une allée commune la séparant en deux logements chaque logement à deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque logement, citerne et latrine. Le tout louée à $18 par mois. Désignée par les Nos 315 et 317 rue Nord Galvez

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de John O'Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 mai 1872.

319-321 Rue Galvez.

15. Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Bienville Conti et Miro; le dit lot de terre est désigné par le No 23 et mesurant en mesure américaine, 27' 4" de face à la rue Galvez, sur 118' 1" de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, avec une allée commune au centre la séparant en deux logements, chaque logements contenant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres à chaque logement, citerne latrine de chaque côté, le tout louée $18 par mois.

Les bâtisses sont désignées par les Nos municipaux 319 et 321 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe par acte de la succession de Jno. O'Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers ancien notaire, le 16 mai 1872, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 102, folio 333.

323-325 Rue Galvez

16. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Galvez l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 24. Le dit lot mesurant, en mesure américaine 27', 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118' 1" entre lignes parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts, livre 102, folio 333.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de Jno. O'Donnell par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 Mai 1872.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage, avec une allée commune la séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque côté, citerne, latrine, etc. Louée pour $16 par mois et désignée par les Nos 323 et 325 rue Nord Galvez.

331 Rue Galvez

17. Un certaine lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par la rue Galvez l'avenue Bienville, les rues Conti et Miro désigné par le No 3 de l'ilet No 21, (maintenant ilet No 278), et mesurant 27', 4" de face à la rue Galvez, sur une profondeur de 118' 1" entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple retiré de la rue, avec galeries sur la façade et le côté et contenant quatre chambres, citerne, latrine, etc. Loué $5 par mois. Désigné par le No municipal 331 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat à une vente faite par le Shérif Civile au procès de Louis Mathe vs H. M Stewart, No 42 754 C. D. C. comme il est démontré de l'acte de vente du dit shérif daté le 2 mars 1874 et enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 103, folio 253.

QUATRIEME DISTRICT.

3213 Rue Magasin

18. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 157, borné par les rue Magasin, Pleasant, Harmony et Camp désigné comme lot No 10 d nall et No 14 le dit lot mesurant 30' de face à la rue Magasin, sur une profondeur de 120', entre lignes parallèles, mesure Anglaise.

Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 149 folio 396.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 3213 rue Magasin, et comprenant une bâtisse à deux étages, ayant aux rez de chaussée grand magasin, salle à manger et cuisine, aussi une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, servant d'entrepot, écurie hangar deux citernes etc., au premier étage, quatre chambres à coucher dans la maison principale et deux chambres dans la bâtisse du fond. Louée $22 par mois.

Acquis par la veuve Louis Mathe; de Louis Bohler et Henry B Schreiber par acte de vente pardevant Jules Meunier, le 29 avril 1893.

Termes et conditions.—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour des actes de vente, garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spécial, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénando et vente sans estimations et 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets, et assument le paiement audessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1904, et de faire un dépot avec l'encanteur de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et ayant droit aux loyers seulement du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu Intérieur.

JEROME MEUNIER.

CHARLES T. SONIAT, Avocats.

8 mai—8 15 22 29—juin 1 8

Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une moitié d'intérêt indivise dans deux certains lots de terre

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,

Coin des rues Milan et Camp.

Succession de Mme Alethea T. Draughon

No 1366. Quinzième Cour de District Judiciaire, Etat de la Louisiane, Paroisse de Calcasieu.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en vertu d'un ordre de l'Honorable la 15me Cour de District Judiciaire dans et pour le dit Etat de la Louisiane et Paroisse de Calcasieu, daté le 20me jour d'avril A. D. 1904, je procéderai de vendre à l'enchère publique, une demie d'intérêt indivise dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Magasin et Marengo, désignés comme lots Nos neuf et dix. Le lot No neuf mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No dix est contigu audit lot No neuf et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Comptant; l'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE

Encanteur, No 806 rue Perdido.

R. P. Williams, Bernard Titche, avocats.

1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1915 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

JEUDI, le 2 juin 1904.

Succession de Mme Vve. Patrick Bannon.

No 72,837—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances à cela y appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et S. Remparts, et désigné par le numéro vingt cinq sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent douze pieds, 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un an avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 et l'acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, conserver la propriété assurée la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix et n'importe quel autres dispositions de securité usuelles et coutumières devant être renfermées dans l'acte.

ERNEST A. CARRERE.

Encanteur, 806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.

1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

DEUX

COTTAGES DOUBLES.

824, 826, 830 et 832 rue Belleville, Alger.

Deux Beaux Lots à l'encoignure de la rue Palmyre et l'Allée Jeanne.

Succession de John Kilroy.

No 73 332—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 16 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 mai 1904 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John Kilroy, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, désignés comme lots 24 et 25 de l'ilet No 605, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jeanne, mesurant chacun 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

Le lot No 24 formant l'encoignure de la rue Palmyre et l'allée Jeanne, maintenant lots Nos 52 et 53 du dit ilet, acquis par le dit John Kilroy de la succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1893, enregistré dans le livre des transferts 147, folio 494.

2° Un certain lot de terre et toutes améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances de cela, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 146, borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville), Jackson (maintenant Slidell) Elmire et rue Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant Belleville) par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine

Les améliorations comprennent le joli cottage double Nos 824 et 826 rue Belleville, contenant 3 chambres de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 8, de l'ilet No 146, borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville) Jackson (maintenant Slidell); Elmire et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant la rue Belleville) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations consistant d'un joli cottage double Nos 830 et 832 rue Belleville, de trois chambres et cuisine de chaque côté. Le tout offrant une excellente occasion pour le placeur de petits moyens. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été achetées par ledit Jno Kilroy, de ladite succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte passé pardevant Wm H Seymour, notaire, le 30 juin 1893, enregistré dans le livre des transferts 147, folio 494.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans après la date avec intérêt au taux de 8 pour cent jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et toutes les clauses de sécurité et devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904; les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Lewis, notaire un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, encanteur.

J. J. O'Connor, avocat.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

Stroudback & Stern.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par ordre du Receveur.

IN RE LEON IRWIN VS PUGH LINE TRANSPORTATION CO

No 73,100 Cour Civile de District, Division C

Le splendide bateau à vapeur

"MABEL COMEAUX".

PAR STROUDBACK & STERN Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de cour signé le 4 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Un certain bateau à vapeur nommé "Mabel Comeaux" enregistré dans le Port de la Nouvelle Orléans, et d'après son dit enregistrement officiel, comme le même apparait sur le registre dans la Douane de cette ville, ledit "Mabel Comeaux" a été construit à Jefferson ville Indiana, en l'année 1891 il est un bateau à vapeur avec roue à l'arrière, construit en bois; il a trois ponts pas de mât et avec l'avant simple, sa longueur est de 178 pieds sa largeur 36 pieds, sa profondeur 6 5 10, sa capacité de tonnage dans l'entrepont, 325.87, sa capacité de tonnage entre les ponts audessus du tonnage du pont 72.00 tonnage brut 397.87, lequel dit bateau à vapeur en semble avec toutes les machines, poulies, installations et meubles y appartenant, en parfait état, excepté l'arbre moteur lequel peut être réparé à une dépense estimée à $1,165.00. Le bateau se trouve au pied de la rue Clouet.

Conditions—Comptant.

BURT. W. HENRY, receveur

T. M. & J. D. Miller, avocats pour le receveur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

MANUFACTURE SPLENDIDE OU PLACEMENT D'ENTREPOT

Propriétés Commerciales

Près de la façade du fleuve et à proximité des CHEMINS DE FER

Avec tourniquet de rails sur la façade vis à vis de la Manufacture du Cold Storage.

NO 1131 RUE SUD FRONT

Entre les rues Gaiennie et Erato

MAINTENANT OCCUPEE COMME ENTREPOT

No 1127 rue Sud Front, à l'encoignure de la rue Gaiennie, maintenant occupée comme le "Columbia Saloon".

John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72 581- Division D, Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur, JEUDI, le 16 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Front, Erato, Gaiennie et Sud Peters, désigné par le numéro deux, et mesurant vingt et un (21) pieds trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Sud Front, sur quatre vingt-dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations comprenant un entrepôt connu comme le No 1131 rue Sud Front

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies etc, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S Front, Erato, S. Peters et Gaiennie, et mesurant en mesure américaine vingt et un pieds trois pouces et six lignes (21 3 6) de face à la rue S Front sur quatre vingt dix pieds (90) de profondeur et façade à la rue Gaiennie.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages occupée par la "Columbia Saloon" et connue comme le No 1127 rue Sud Front.

Conditions—La moitié ou plus comptant la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1904 et payer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication que l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc, soit passé pardevant Felix J. Puig notaire en cette ville aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart avocats

15 mai 15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE

Cottage Double Moderne,

No 1523 et 1525 rue Iberville,

Entre les rues Marais et Villeré.

Dans un excellent voisinage payant.

SUCCESSION DE JOHN J. VALENTINO

No 73,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI 9 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1904, par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dependant situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Villeré, Marais et Bienville mesurant trente et un (31) pieds onze (11) pouces et six (6) lignes de face à la rue Douane commençant à une point soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes de distance de l'encoignure des rues Douane et Villeré, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent quarante sept (147) pieds, dix (10) pouces et deux (2) lignes entre lignes égales et parallèles d'après le titre du vendeur, le tout comme il est démontré sur le devis annexé fait par D. M. Brosnan député voyer de ville, daté le 23 avril 1894. Comme il est démontré sur ledit devis, il y a une barrière et a été sous la possession du vendeur et ses auteurs une profondeur additionnelle de dix (10) pieds huit (8) pouces et quatre (4) lignes, laquelle est aussi transmise dans ce titre sans aucune garantie quelque soit. Enregistré dans le Bureau des transferts livre 151, folio 373

Les améliorations consistant en un cottage double en bois, couvert en ardoises, et contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, galerie, hangar, etc. La maison est en bon état et dans une localité de bons rapports

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert P Upton notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1904 sur la propriété vendue devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devant faire un dépôt au moment de l'adjudication de dix pour cent pour lier l'acte de vente.

T. B. Walker, avocat.

8 mai—8 15 22 29—juin 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—o—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

S. D. Moody & Co. Etd., Geo. S. Kouchell, transféreur, vs. Nicholas Henecho.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 14 juin 1904, à 11 h. a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 400 borné par les rues Salcedo, Gayoso, Bienville et Conti, lequel lot, est désigné par le No 10, sur le croquis No 4 annexé à un acte de Jas D. Augustin, ancien notaire, daté le 16 mars 1869 et mesurant 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur, acquis par le défendeur de S. Rehio, par acte de Théo. Guyol ancien notaire daté le 8 août 1877. Saisi dans l'affaire ci-dessus Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Chas F. Claiborne, avocat pour les plaignants.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La Bâtisse en bois à deux étages

OCCUPEE PAR UNE

Buvette, épicerie et résidence, 1742 rue des Français,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ROMAN.

Le Joli Cottage Double

1822 et 1824 rue des Français, entre les rues Roman et Prieur.

BONS LOTS A BATIR,

Rue des Français, entre les rues Roman et Derbigny.

Mary Uhle vs August Uhle et als

No 72,521 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet,

MARDI LE 14 JUIN 1904

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1904, et signé le 11 avril 1904, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1904 par devant Fred Adolph notaire, ledit ordre étant signé le 28 avril 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville désignés par les Nos 8 et 9 dans l'ilet borné par les rues Français, Roman, Touro et Derbigny, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages occupée comme une épicerie, buvette et résidence, connue comme le No 1742 rue des Français et contenant buvette et épicerie, 9 chambres, vestibule, chambre à bain, galerie, entrepôt, citerne, hangar, etc. un splendide emplacement pour le commerce dans un bon voisinage

2. Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District, désigné par la lettre C dans l'ilet borné par les rues des Français, Touro, Roman et Prieur, sur un devis annexé à un acte passé pardevant Jos Fahey, ancien notaire, le 15 octobre 1859, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue des Français par 154 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré de la banquette avec grillage en fer sur le devant, désigné par les Nos 1822 et 1824 rue des Français et contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3. Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 773 borné par les rues Français, Roman, Derbigny et Champs Elysées, désigné par la lettre B, sur un devis de J. A. D'Hémécourt, daté le 16 octobre 1869, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cohn ancien notaire, le 27 juin 1870, lequel lot mesurant 36 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Français sur 106 pieds 7 pouces de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a à des termes de crédit de 1 et 2 ans représentée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles et coutumières telles que confession de jugement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès mettant de côté toute estimation, etc. l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

F. J. Dreyfous,

Buck, Walshe & Buck,

avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en bois à deux étages,

1430 rue Baronne, entre les rues Thalie et Melpomène

John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72,570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI le 14 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1904 par l'Hon Geo H. Theard juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1430 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Thalie Carondelet et Melpomene désigné par le No 2 sur un plan par A. Castaing architecte, daté le 22 novembre 1854, déposé pour référence en l'étude de A. B. Bienvenu, ancien notaire en cette ville comme plan No 19, lequel dit lot mesurant 21 pieds 3 pouces 6 1/3 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 121 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 6 pieds de largeur commune audit lot et autres, d'après le dit plan, et aussi agréablement à un plan ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 13 août 1870.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de son enchère les taxes de 1904, et payant 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication; que l'acte de vente, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance etc. devant être passé pardevant Felix J. Puig notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage Simple, 2315 rue Erato,

Entre les rues Howard et Liberté.

Mme Charlotte Price vs Mme Mary J. D. Lohder et als.

No 72,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 avril 1904 et signé le 22 avril 1904, par l'Hon. Fred D. King jug de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Howard, Liberté et Clio, désigné comme lot No 3 de l'ancien ilet No 11, maintenant l et No 349, mesurant 33 pieds, 3 pouces 2 lignes de face à la rue Erato, 33 pieds 9 pouces 7 ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2 et 121 pieds 7 douces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4; les améliorations sont désignées par le No 2315 rue Erato et comprennent un joli cottage simple.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26.